



ÉDITO

Chers Avoriaziens,

Comme vous en avez peut-être pris connaissance, Guy DION, Président de l'ALDA, a pris la décision de mettre un terme à ses fonctions en date du 31 août 2020. Je tiens à le remercier chaleureusement pour l'investissement personnel, bénévole et profitable à notre communauté qu'il a pu consentir au cours de ces dernières années.

L'article 29 des statuts de notre association indique que c'est le Vice-Président qui remplacera le Président en cas d'empêchement. C'est en vertu de cet article que j'assume à titre intérimaire la présidence de l'association jusqu'à la tenue d'une nouvelle élection du Président.

En raison du contexte sanitaire, nous avons dû annuler l'assemblée générale qui se tient habituellement fin décembre. Le renouvellement du tiers sortant du Syndicat ne pourra donc pas être effectué. Nous espérons vivement un retour à la normale afin d'être en mesure de convoquer notre Assemblée Générale fin février 2021 pour procéder à l'élection du tiers sortant et dans la foulée, organiser une réunion du syndicat qui élira le nouveau Président de l'ALDA.

La saison d'hiver 2020 laissait présager d'un bilan particulièrement prospère pour Avoriaz. Cet élan a comme vous le savez été affecté par le confinement du mois de mars et les obligations qui en ont découlées, nous conduisant à anticiper la fin de saison.

Malgré un bilan estival somme toute assez positif, les annonces gouvernementales de l'automne ont annihilé toute ambition de retour à la normale pour les stations de sport d'hiver en cette fin d'année. Les projections établies en début d'automne par les différents analystes spécialisés en matière touristique, avant même cette prise de parole, s'avéraient déjà maussades ; elles anticipaient des restrictions de mobilité internationale, la clientèle étrangère représentant à elle-même une fraction très importante de l'activité des pôles touristiques montagnards.

Avant même la tenue de ces déclarations les différents partenaires stations avaient eux aussi travaillé d'arrache-pied pour échafauder différents protocoles sanitaires nécessaires pour

rassurer notre clientèle mais aussi essentiels pour maximiser sa protection et bien sûr, celle de nos employés respectifs.

Le devoir de sauvegarde du concept de la charte architecturale de la station et du concept de ville sans voiture, la circulation dans le lotissement sont parmi les missions fondamentales de l'ALDA. Le PLU modification n°10 stipule aussi que l'ALDA doit émettre un préavis consultatif avant dépôt de tout projet situé dans notre lotissement auprès des services instructeurs. Notre commission urbanisme a dû se prononcer fin octobre sur sa perception d'un projet global intégrant le projet d'hôtel du téléphérique, le remplacement du télésiège du Plateau par un système de télécabines et le réaménagement de la place Jean Vuarnet.

L'examen du permis de construire de l'hôtel ne pouvant être dissocié de ces deux projets, la commission n'a donc pas été en mesure de délivrer un préavis définitif. En effet, malgré une position partagée des membres de la commission concernant l'importance de l'implantation d'un nouvel hôtel de qualité à Avoriaz, la commission a décidé d'attendre d'avoir une vision globale de l'aménagement de la zone pour se prononcer. Cette position a conduit la Mairie de Morzine-Avoriaz à prendre en charge une étude d'aménagement de la place Jean Vuarnet et nous nous en réjouissons.

L'ALDA sera aussi très prochainement consultée dans le cadre d'un autre projet de cette zone : la réhabilitation de l'ancienne gare supérieure du téléphérique historique des Prodains qui doit changer de destination en accueillant les services administratifs de la SERMA et en y proposant un service d'accueil du public.

Enfin, en guise de conclusion à cet éditorial, je tiens à souhaiter bonne fortune aux divers projets qui seront portés par Sébastien Mérignargues qui a succédé à Michaël Ruyschaert en tant que directeur de l'Office de Tourisme d'Avoriaz.

Je vous salue à toutes et tous de joyeuses et heureuses fêtes de fin d'année.

ERIC DUSSART
VICE-PRÉSIDENT DE L'ALDA

POUR RESTER INFORMÉ

► Vous trouverez toutes les informations concernant l'ALDA sur le site :

alda-avoriaz.eu.

Pour recevoir les flashs info ALDA et/ou l'Avoriazien, n'hésitez pas à vous inscrire

auprès de nos services à l'adresse :

alda-avoriaz@orange.fr (votre adresse restera confidentielle).

► Newsletter de l'Office de tourisme : inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur www.avoriaz.com

SOMMAIRE

- P2** • LE MOT DU MAIRE
- EN DIRECT DES REMONTÉES MÉCANIQUES
- P3** • LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME
- P4/5** BUDGET
- P6/8** RÉSEAU INTERNET
- P9** PLAN DE PRÉVENTION COVID-19
- P10** SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2020
- P11/13** INFOS PRATIQUES
- P14** • ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIR
- LES TEMPS FORTS DE L'HIVER



AVORIAZ
Portes du Soleil 1800

**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
18 DÉCEMBRE 2020**

**Horaires secrétariat ALDA
Saison été 2020 :**

du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.

LE MOT DU MAIRE

Chers membres de l'Alda,

Lors de la prochaine assemblée générale, Guy Dion laissera sa place à un nouveau président. Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à le remercier, sincèrement, pour la qualité de son travail et de nos échanges. J'entends conserver, avec son successeur, cette bonne entente propice au dialogue et à la mise en œuvre de projets ambitieux.

Des projets, depuis notre élection, nous en avons déjà initiés. L'un d'entre eux consiste à préserver l'Avoriaz que nous connaissons et que nous aimons tous. C'est la raison pour laquelle, mon équipe et moi-même, en concertation avec l'Alda, et en nous basant sur l'existant, nous attachons à rédiger une charte normant le respect de l'architecture de notre station et son aménagement. Cette charte sera annexée au PLU Intercommunal afin que chaque nouveau document d'urbanisme corresponde à l'esprit originel d'Avoriaz. Dans l'hiver, nous expliquerons et discuterons le règlement d'aménagement mis à jour à tous les socioprofessionnels du centre, afin de corriger si besoin l'existant, et mettre en application cette uniformisation dès l'hiver 2021-2022.

Parmi les autres projets notables, les dessins, les études, puis les travaux d'aménagement de la place Jean Vuarnet vont bientôt débiter. Nous serons particulièrement attentifs au respect de tous les usagers de cette place : piétons avec ou sans bagages, skieurs, transporteurs etc. Une attention toute particulière sera donnée à son aspect visuel. Je sais combien ce projet structurant est attendu et est essentiel pour les habitants d'Avoriaz. À nouveau, l'Alda sera consulté à tous les stades du projet.

Enfin, je tenais à vous rassurer sur les conditions d'accueil de nos touristes, saisonniers et résidents. La crise sanitaire liée au COVID-19, que nous traversons depuis plusieurs mois maintenant a un impact direct sur nos stations. Certes, si nous avons des incertitudes quant aux dates d'ouverture, nous nous attachons, avec l'Alda notamment, à rester unis, à partager nos expériences et à envisager, ainsi, toutes les solutions qui pourront être mises en œuvre pour garantir cet accueil dans le respect des contraintes sanitaires. Dans la crise, la mairie est aux côtés des habitants et des acteurs socio-économiques.

Comme vous tous, j'espère des jours meilleurs, rapidement. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et, j'en formule le vœu très cher, une belle saison d'hiver.

FABIEN TROMBERT
MAIRE DE MORZINE-AVORIAZ

EN DIRECT DES REMONTÉES MÉCANIQUES

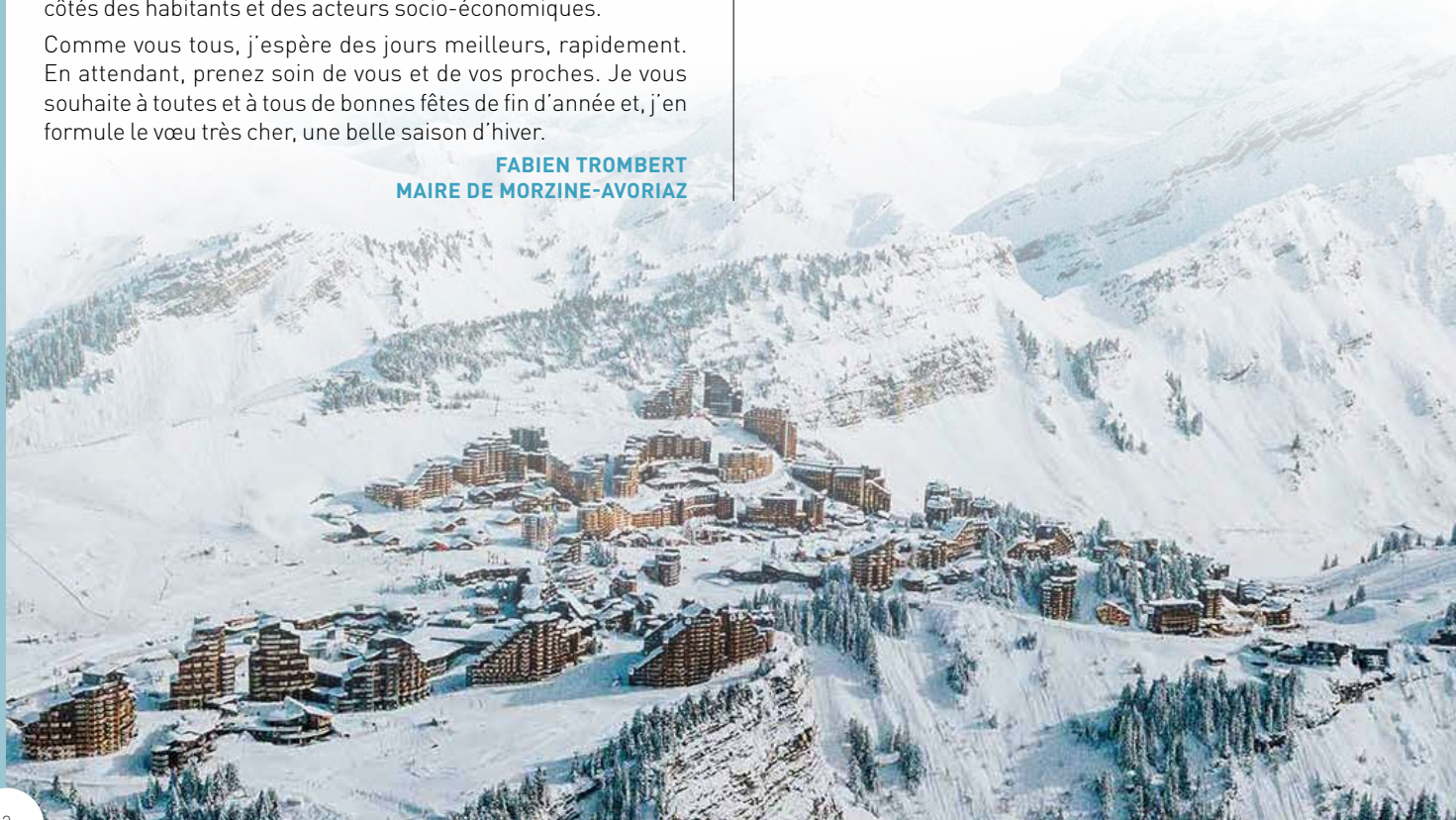
Après un investissement conséquent l'année passée sur le secteur Léchère Cases et malgré cette saison écourtée vous avez été nombreux à plébisciter cet aménagement, en empruntant la nouvelle piste et ces nouveaux appareils. Sur ce secteur la fin de saison aurait dû être extraordinaire en qualité de ski, ce n'est que partie remise. Nous avons pris le temps de finaliser les travaux en accordant une importance particulière à la remise en état des zones terrassées et au reverdissement. Les bâtiments des gares ont aussi été terminés.

Un élargissement sur la partie la plus étroite de Grand Plan a été fait pour faciliter l'utilisation de cette piste. Nous améliorons toujours le parcours client avec la pose de nouvelles bornes d'achat ou de rechargement ainsi que des écrans d'information (place du téléphérique et départ du Proclou).

Plus que jamais conscients de notre responsabilité nous sommes attentifs aux impacts sur le milieu naturel. Vous retrouverez nos engagements responsables dans le manifeste publié sur le site internet skipass-avoriaz.com avec différents volets : préserver nos ressources naturelles, réduire nos impacts, vous faire vivre une montagne préservée. Parmi les actions les plus marquantes cette année c'est la couverture de la gare du Proclou avec des panneaux solaires et la mise en place à titre expérimental d'un tracker solaire au-dessus du garage SERMA. Nous lançons aussi un appel à idées auprès de tous, en vue de trouver encore des actions pertinentes.

Cette saison sera particulière avec ce contexte inédit du COVID. Le port du masque sera obligatoire sur les remontées mécaniques, des protocoles spécifiques sont mis en œuvre dans les différents services. Nos équipes sont formées afin de vous offrir des conditions de ski dans le respect des règles sanitaires.

THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR SERMA





LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Bonjour à tous,

Depuis la fin de l'été, j'ai le privilège d'occuper le poste de directeur de l'Office de Tourisme.

Fort d'expériences à La Clusaz, Courchevel ou encore Tignes, soyez assurés de mon engagement pour la réussite d'Avoriaz.

Avec l'équipe, nous sommes pleinement investis pour assurer la continuité du travail accompli par Michael RUYSSCHAERT et faire progresser notre station.

Certes 2020 n'est pas la meilleure année pour parler de développement touristique !

La crise sanitaire et économique, nous oblige à revoir les priorités. Mais outre la délicate gestion quotidienne, nous devons avoir une vision prospective.

L'objectif pour Avoriaz est clair et double :

- Traverser le mieux possible cette période compliquée.
- Être opérationnelle à 100 % quand la situation se normalisera pour « rebondir » plus vite et plus haut.

TOUT CET AUTOMNE, NOUS AVONS TRAVAILLÉ À RASSURER LES VACANCIERS :

- **Réassurance sanitaire** avec la reconduction du Label SAFE GUARD, attribué par Véritas à l'Office de Tourisme et l'Aquariaz. Il garantit le strict respect des normes sanitaires en conformité avec les règles de l'OMS et du gouvernement.
- **Réassurance sanitaire encore**, en diffusant le plus largement les protocoles mis en œuvre par les différents acteurs de la station : hébergeurs, remontées mécaniques, écoles de glisse, commerces...
- **Réassurance financière** aussi, en relayant toutes les conditions pratiquées pour permettre aux vacanciers de réserver leur séjour sans crainte.

DANS LE MÊME TEMPS, LE TRAVAIL POUR ASSURER LE RAYONNEMENT D'AVORIAZ S'EST POURSUIVI :

- Obtention en octobre, du label national « **Qualité Tourisme** », qui nous amène à améliorer le service offert
- Candidature pour la norme « **Flocon vert** », avec passage de l'audit en novembre. Il doit permettre la reconnaissance d'Avoriaz comme station respectueuse de l'environnement
- **Adaptation des animations** et événements aux conditions Covid pour maintenir un programme attrayant
- Stratégie de conquête de **nouvelles clientèles** et d'incitation pour les habitués afin de préserver la fréquentation
- **Communication accrue** sur les marchés porteurs identifiés, accompagnée par la mise en ligne du nouveau site internet www.avoriaz.com
- **Innovations station** : partenariat avec BlaBlaCar pour favoriser le covoiturage, application autour de l'architecture pour mieux découvrir Avoriaz, hébergements haut de gamme avec les appartements du chalet Aspen et du Bowling, panneaux photovoltaïques sur la gare du Proclou pour un complément d'alimentation du télésiège, nouvel itinéraire de ski de randonnée en pleine nature au départ du plateau des Lindarets...

Avec la collaboration de tous, Avoriaz continuera de vous émerveiller.

Cet hiver, mais également dans les années à venir. En s'appuyant sur son héritage si novateur de station éco-conçue, nous travaillerons pour répondre aux attentes des vacanciers et des acteurs locaux : **devenir une station encore plus éco-responsable.**

Que cet hiver à Avoriaz vous apporte un havre de bien-être. Bien cordialement.

SÉBASTIEN MÉRIGNARGUES
DIRECTEUR OFFICE DE TOURISME



BUDGET 2020-2021

Le budget de fonctionnement, qui a été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ALDA du 24 août 2020 et adopté par cette dernière, a été construit dans la continuité de celui voté pour l'exercice 2019-2020 avec le maintien d'une cotisation fixée à 4,30 €/m².

Un premier format budgétaire avait été présenté au Syndicat ALDA du mardi 4 août 2020. Étaient envisagées des améliorations concernant la numérisation/géolocalisation du service de transport (dédiées à en optimiser la coordination), des rénovations partielles de certaines coursives publiques (portes et fenêtres) ou encore le remplacement d'un matériel vieillissant de notre service espaces verts pour en citer les postes principaux.

Conduire ces investissements aurait aussi engagé pour quelques-uns d'entre eux des élévations de charges courantes.

Suivre cette orientation aurait impliqué une augmentation de la cotisation de 4,30 à 4,65 €/m².

Une augmentation de la cotisation sera en revanche indispensable pour l'exercice 2021-2022 avec pour objectif de pouvoir :

- Absorber les augmentations naturelles de certaines charges fixes.
- Réintégrer un budget d'investissement ambitieux permettant la poursuite d'un programme d'améliorations vraiment essentielles pour une station de renom comme Avoriaz.
- Revenir à une présence du prestataire réseau de façon intermittente en hors saison et les week-ends en saison.

Le Syndicat de l'ALDA a opté pour le maintien d'une cotisation identique à celle de l'exercice 2019-2020.

Cette décision a été motivée par le contexte sanitaire actuel qui induit des prévisions de conjoncture économique relativement maussades pour la prochaine saison d'hiver.

Conséquence directe, le budget d'investissement a été révisé à 8 K€ pour acquérir quelques matériels nécessaires à la sécurisation du service TV-internet (onduleurs et deux matériels de dépannage).

Les investissements qui ont été gelés et qui s'avèrent nécessaires au maintien de nos missions diverses seront à prendre en considération dans un avenir proche et une augmentation de la cotisation sera très probablement indispensable.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

A - ASSIETTE DES COTISATIONS RÉAJUSTÉE À 266 257,72 m²

Comme depuis plusieurs années, l'exercice comptable 2020-2021 verra son assiette des cotisations modifiée par la prise en compte des relevés de surface de plancher délivrés dans le cadre de projets d'extension/modification de l'existant ou de nouvelles constructions.

Les éléments collectés par nos services induisent un réajustement à 266 257,72 m².

Pour rappel, la base de l'exercice 2019-2020 portait sur une assiette de 267 215 m².

À noter l'intégration d'une nouvelle construction commerciale, le restaurant Le Franco-Suisse pour une surface de plancher de 299 m². L'application d'une cotisation de 4,30 €/m² va générer une recette de : **1 144 908 €**

B - RECETTES COMPLÉMENTAIRES :

1. Redevance m² : 37096 €

Plusieurs programmes ont pu être identifiés pour ce nouvel exercice avec notamment des extensions programmées sur :

- Les chalets de la Combe 181,44 m² > soit 15422 €
- Le chalet Woodstock 102 m² > soit 8670 €
- Restaurant le Franco-Suisse..... 299 m² > soit 25415 €

Cette redevance sur les m² sera aussi confortée par un reliquat relatif au dépôt d'un permis de construire modificatif par le promoteur du chalet Aspen : 13004 €.

Les recettes « redevances sur les constructions nouvelles » seront ainsi de **62511 €**.

2. Produits divers : 11 000 €

Les recettes associées à ce poste sont en baisse à la clôture 2019-2020. Ceci est bien entendu expliqué par l'arrêt brutal de l'exploitation du pôle accueil station à la mi-mars 2020 et la perte de recettes sur la bagagerie et sur le distributeur de boissons. Un produit estimatif de **11 000 €** est reconduit pour le budget 2020-2021.

3. Convention opérateur : 4 500 €

Des conventions opérateurs sont en attente de contractualisation auprès d'un opérateur tiers utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir trois de ses clients à Avoriaz. Recette prévue : **4 500 €**.

4. Commune (refacturation espaces verts) : 29 000 €

La délégation de service arrive à son terme cette année.

L'ALDA va répondre au prochain appel à candidature qui devrait intervenir à l'automne 2020.

5. CCHC / Refacturation électricité passage public SNOW + local : 850 €

6. Participation accueil : 46 500 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA verse également 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 10 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 22 000 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

C - TOTAL DES RECETTES : 1 299 669 €

BUDGET 2020-2021	
RECETTES / Cotisation 4,30 €/m²	
Cotisations	1 144 908 €
Redevances sur les constructions nouvelles	62 511 €
Produits divers	11 000 €
Convention opérateurs	4 500 €
Produits financiers	400 €
Commune (refacturation entretien espaces verts communaux)	29 000 €
CCHC (Refacturation électricité passage public Snow + local)	850 €
Participations accueil station :	
• Hébergeurs	20 000 €
• Location desks entrée station	4 500 €
• SERMA	20 000 €
TOTAL RECETTES	1 299 669 €
DÉPENSES	
Achats	89 150 €
Dont espaces verts	32 500 €
Dont fluides	17 000 €
Services extérieurs	530 000 €
Dont espaces verts	69 000 €
Logement personnel	97 000 €
Assurances et honoraires	43 800 €
Charges de copropriété	20 000 €
Réseau câblé / TV / internet	232 000 €
Salaires et charges	599 800 €
Dont permanents et techniques saisonniers	225 000 €
Saisonniers espaces verts	75 000 €
Gestion du sans voiture	312 000 €
Divers	135 326 €
Dont amortissements	130 326 €
TOTAL DÉPENSES	1 354 276 €
SOLDE	-54 607 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-54 607 €

2 - DÉPENSES

1. ACCUEIL STATION

• Charges de personnel :

Ont dû être pris en compte :

- l'ancienneté de certains personnels,
- un allongement de la saison prochaine d'une semaine.

L'effectif des agents d'accueil prévus demeure similaire. En revanche, les embauches seront réalisées le plus tardivement possible de manière à calibrer notre effectif en fonction des estimations de remplissage qui nous seront communiquées en novembre par les différents hébergeurs.

La projection de clôture 2019-2020 dans un contexte sans COVID 19 était de 312 K€ pour le poste salaires et charges sociales « gestion du sans voiture » (313 K€ à la clôture 2018-2019).

Le poste « gestion du sans voiture » est ainsi fixé à 312 000 €.

• Location écran dynamiques (x2) : 4 100 €

Ce poste a été intégré au cours de l'hiver dernier.

Ces écrans, dont le contenu est pilotable à distance et modifiable en temps réel, permettent de diffuser des informations diverses au public présent sur la zone de l'accueil station : procédure, remplissage des parkings, informations routières...

Le coût d'acquisition de ce type de matériel est assez élevé (notamment pour les écrans extérieurs nécessitant un caisson de protection) et son amortissement est équivalent à celui d'une location. Nous avons donc préféré opter pour la solution de la location qui nous permettra de remplacer ce matériel par des équipements neufs tous les trois ans. Non intégré à ce projet de budget, deux écrans supplémentaires s'avèreraient nécessaires pour conforter l'accueil et l'information de notre clientèle.

2. MAINTENANCE ET SUPERVISION DU RÉSEAU (INTERNET ET TV)

Le bilan de l'hiver 2018-2019 avait mis en évidence :

- Un manque de disponibilité pour couvrir l'ensemble des problématiques réseau (ALDA/copropriétés/connexion terminale).
- Des délais d'intervention trop longs à l'intersaison pour les problèmes de copropriétés et connexions terminales des propriétaires.
- Ce qui a conduit à de nombreux mécontentements.

Pour pallier ces dysfonctionnements, une nouvelle organisation a été mise en œuvre au cours de l'hiver 2020 avec la constitution du GIE SUMNET (EKIP et STS 74) et la signature d'un nouveau contrat :

- Augmentation des effectifs pour diminuer les délais de rétablissement.

- Augmentation de la disponibilité du helpdesk.

- Parties privatives diagnostiquées et prises en charge par les propriétaires ou copropriétaires.

- Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).

Cette amélioration du service a induit une augmentation des coûts. À noter cependant que le maintien d'une cotisation stable pour cet exercice 2020-2021 a aussi impliqué l'annulation de certaines prestations incluses dans ce contrat. Ainsi, le support téléphonique du week-end migrera en astreinte téléphonique et le service de présence sur site dédié aux dépannages privatifs en intersaison a été abandonné.

Il avait été prévu d'effectuer un bilan annuel dédié à l'examen de cette amélioration du service d'assistance.

Ce bilan a été réalisé même si la saison s'est interrompue brutalement en raison

du contexte sanitaire et il apparaît nécessaire de poursuivre cette orientation en considération du besoin d'assistance encore exprimé au cours de la saison dernière.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RÉSEAU TV INTERNET

1. FINALISATION DÉPLOIEMENT HORIZONTAL G-PON (FIBRE) : 7 200 € (financement par appel de fonds AGO 2018)

Restent à raccorder les immeubles suivants au réseau horizontal de l'ALDA :

- Magnolias • Multivacances • Aster • Antares.

L'amortissement est opéré sur 10 ans.

2. ONDULEURS : 4 980 €

Les onduleurs de la tête de réseau doivent être remplacés car faisant preuve de vétusté.

Leur autonomie est aujourd'hui dégradée. Ce matériel est indispensable pour assurer une sécurisation optimale du service.

3. REMPLACEMENT CENTRALE TV : 1 832 €

Matériel de secours.

4. ÉMETTEUR OPTIQUE : 1 228 €

Matériel de secours.

SYNTHÈSE

TOTAL DES RECETTES : 1 299 669 €

TOTAL DES DÉPENSES : 1 354 276 €

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : - 54 607 €

Ce résultat déficitaire intègre une quote-part d'amortissements prévisionnels de 130 326 €.

Il est à noter que 51 747 € de ce poste amortissements correspondent au déploiement de notre réseau horizontal fibre optique (différents segments dans la station et le matériel nécessaire en tête de réseau) et que le financement de cette infrastructure est supporté grâce à l'appel de fonds pour travaux validé par l'AGO ALDA du 10 août 2018 : Appel de 283 000 € complété par l'utilisation de la redevance sur les constructions nouvelles du bâtiment Crozats C0 pour 245 000 €.

ÉVOLUTION DE LA COTISATION ALDA

COTISATION 2011-2012 : 3,90 € COTISATION 2016-2017 : 4,20 €

COTISATION 2012-2013 : 4,20 € COTISATION 2018-2019 : 4,20 €

COTISATION 2013-2014 : 4,20 € COTISATION 2019-2020 : 4,30 €

COTISATION 2014-2015 : 4,20 €

COÛT GLOBAL DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE TV - INTERNET POUR L'EXERCICE 2020 - 2021

Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €
Achat de bande passante (1,6 gigas)	72 000 €
Travaux réseau	0 €
TOTAL	232 000 €

QUOTE-PART RÉSEAU / M²/an (n'intègre pas les amortissements)

2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
0,87	0,99	0,69	0,74	0,47
Augmentation maintenance	Augmentation maintenance	Baisse coût bande passante	Activation service de présence sur site en saison	

RESSOURCE BANDE PASSANTE

2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
	1,6 gigas		1,3 gigas	1 giga

DÉBIT ALLOUÉ AUX UTILISATEURS

	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
FIBRE	100 mégas symétriques				40 mégas symétriques
DOCSIS	8 Mbps Dw / 0,75 Mbps Up		De 6 Mbps Dw / 0,512 Mbps Up à 8 Mbps Dw / 0,718 Mbps Up		De 4 Mbps Dw / 0,256 Mbps Up à 6 Mbps Dw / 0,512 Mbps Up

Dw : download / Up : upload

RÉSEAU INTERNET



BILAN HIVER 2019-2020

Un total de 421 incidents a été traité par le support téléphonique entre le 1^{er} décembre 2019 et le 15 avril 2020. Sur ces 421 incidents, 151 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF :

280 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 66,5 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux :

- À des problèmes de paramétrage WIFI : majorité des appels.
- À des problèmes de prises Data bricolées ou non conformes dans l'appartement.
- À des problèmes de câbles de modem ou de câble TV défectueux, bricolés ou non conformes.
- À des problèmes de paramétrage de TV ou de décodeurs non HD : demande très faible cette année.

Le nombre d'incident ouverts relevant d'un problème privatif reste toujours très élevé.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ :

137 incidents soit 32,5 % concernent des problèmes liés à des problèmes d'immeuble et de copropriété.

Pour tous ces problèmes, il s'agit pour la plupart de problèmes de répartiteurs d'étage défectueux ou d'amplificateurs d'immeuble mal réglés. **Ces composants font partie des parties communes des copropriétés (desserte coaxiale collective, il ne s'agit pas de fibre optique) pour lesquelles aucune maintenance préventive n'est effectuée. Ces problématiques relèvent des copropriétés.**

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE ALDA :

2 incidents déclarés seulement, concernent des problèmes directement liés au réseau ALDA soit 0,5 %.

Ces incidents sont uniquement liés un phénomène météorologique et aux têtes de réception des paraboles TV satellites qui ont été recouvertes par une neige particulièrement collante.

L'ensemble de la station a été privé de TV pendant 2 heures, temps nécessaire à l'ALDA pour mettre à disposition une nacelle afin d'accéder aux 2 paraboles sur le toit de l'Office de Tourisme et permettre l'intervention du personnel.

BANDE PASSANTE :

La bande passante globale (1.6 Gbps) n'a jamais été saturée pendant toute la période hivernale.

Le pic d'utilisation a été atteint les semaines du 15/02/2020 au 21/02/2020 et du 22/02/2020 au 28/02/2020 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne Orange 1 à 620 Mbps et Orange 2 à 500 Mbps soit un pic ponctuel d'utilisation à **1.12 Mbps en download**.

Le maximum de modems connectés a été atteint ces mêmes semaines du 15/02/2020 au 28/02/2020 avec 1722 modems « câble » et 510 modems Fibres soit un total de 2232 modems connectés.

Cette année aucun incident internet n'est lié à un problème général ou relevant d'un problème technique sur la partie du réseau ALDA dont SUMNET a la maintenance.

BILAN ÉTÉ 2020

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF : 26 SOIT 62 %

- Prises DATA bricolées ou non conformes dans les appartements.
- Modems câble défectueux.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRIÉTÉ : 14 SOIT 33 %

Problèmes de répartiteurs d'étage défectueux ou d'amplis d'immeubles mal réglés/dégradés. Ces éléments dépendent du réseau câble. Comme

indiqué précédemment, ces infrastructures collectives ne font l'objet d'aucune maintenance préventive.

INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME ALDA : 2 SOIT 5 %

- Problème centrale TV début juillet résolu dans la matinée.
- Problème nœud optique falaise en août.
- Sans incidence générale : un lien Orange tombé en date du 03/08 : lien n°2 en sécurité.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

Voici un point à date concernant l'équipement vertical des copropriétés en fibre optique :

Copropriétés équipées verticalement hiver 2020-2021

ADAGIO	DE LA FALAISE
MÉLÈZES 1 - 2	SASKIA 1 - 3
ALLEGRO	CROZATS
NEVA	SASSAFRAS
ALPAGES 1 - 2	DATCHA
PAS DU LAC	SASSANKA
ANDANTE	DOUCHKA
POINTE DE	SEPIA
VORLAZ	LINKA
ARAUCARYA	SOSNA 1 - 2 - 3
PORTES DU	ÉPICÉA
SOLEIL A	TAÏGA
ARIETIS	HAUTS FORTS 2
(appartements	THUYA
COTRAD)	KOURIA
PORTES DU	TILIA
SOLEIL B	INTRÊTS 1-2
CAP NEIGE	VIVACE
RÉSIDENCE DES	MALINKA
DROMONTS	(en cours d'hiver)
CHAPKA - HÔTEL	

Copropriétés équipées verticalement printemps 2021

CEDRAT	SÉQUOIA
--------	---------

Copropriétés équipées verticalement été 2021

ANTARES	ASTER
YUCCA CEDRELLA	

Reporté

FONTAINES BLANCHES



RÉSEAU INTERNET (suite)



RAPPEL DU MODÈLE RETENU PAR L'ALDA :

1 L'ALDA est ainsi en charge du **fibrage horizontal de la station.**

2 Le **déploiement vertical est pour sa part à prendre en charge par les copropriétés.** Ces dernières conservent la liberté d'effectuer une mise en concurrence de plusieurs sociétés pour déployer leur infrastructure. En revanche, les travaux devront être réceptionnés par SUMNET GIE pour s'assurer de la conformité des installations et être connectés au réseau ALDA par SUMNET.

3 La **connexion dans l'appartement reste à assumer de manière individuelle par le propriétaire.** Si votre copropriété est déjà éligible et que vous souhaitez vous équiper d'un modem fibre, deux options sont possibles :

► **Acquérir votre modem fibre et vous connecter au boîtier d'étage en vous rapprochant de SUMNET :** Contactez le **04 50 26 48 40** pour engager la procédure dédiée. Ceci inclut la connexion au boîtier d'étage et l'acquisition du modem (362 € TTC). Ce coût vient en complément des dépenses engagées par les copropriétés pour effectuer leur « fibrage vertical ». Ces modems permettent la réception des services internet et TV sur l'infrastructure fibre optique. Ce tarif inclut la fourniture du modem, 95 € d'installation et de branchement ainsi que 80 € d'enregistrement de l'appareil sur l'outil de supervision ALDA.

► **L'acquisition du modem fibre peut être réalisée librement** tout en sachant que certaines références demeurent obligatoires :

Le modem doit être de marque TELEVES correspondant aux références suivantes :
769501 ONTO : ce modèle ne dispose pas de sortie coaxiale pour la télévision.
769502 ONTH
769509 ONTPOEH

La mise en service de ce type de modem qualifié de « modem extérieur » sera soumise à un référencement qui devra être effectué par SUMNET GIE pour un montant de 80 € TTC. Ce monitoring doit en effet faire l'objet d'une opération spécifique.

Le modem fibre aussi dénommé ONT (Optical Network Terminal) peut aussi être acquis auprès d'un tiers. À noter que son paramétrage sur le réseau ALDA par SUMNET restreint les droits d'accès du propriétaire du matériel à la seule modification du réseau LAN (WIFI et IP de l'interface réseau local).

Cette restriction est uniquement due à des contraintes en matière de sécurité et de garantie de bon fonctionnement du service après activation du matériel.

Le GIE SUMNET ne pourra être tenu pour responsable d'une impossibilité de paramétrer le matériel acquis chez un tiers et n'est en aucun cas lié par un engagement de résultat tant avec le client qu'avec l'ALDA.

Le service facturé n'inclut pas l'installation et le branchement du matériel chez le propriétaire. Cette prestation ne concerne que la déclaration du matériel sur le réseau ALDA. Elle constitue uniquement une mise à disposition de moyen et ne constitue en aucun cas un engagement en matière de résultat.

► Installation d'un module ONU (Optical Network Unit).

Cette solution peut être envisagée. Il s'agit de la mise en place dans l'appartement d'un ONU administré par SUMNET et lui permettant d'avoir une maîtrise de bout en bout sur la liaison fibre. Le coût de cette installation est de 130 €. Un routeur peut ensuite être installé dans sa continuité pour disposer du service internet (attention le service TV ne peut être fourni avec cette solution et les appartements équipés devront continuer à utiliser les infrastructures coaxiales verticales des copropriétés).

En revanche, l'ALDA ne recommande pas cette solution qui ne permettra pas à son support d'assumer les problématiques liées aux routeurs ainsi déployées (les interventions à distance ne sont pas envisageables avec cette solution, la maîtrise de la liaison s'arrêtant au boîtier ONU comme précisé précédemment).

Si vous optez pour cette solution, ce boîtier ONU doit impérativement être installé par SUMNET.

Nous vous invitons bien évidemment à migrer vers la technologie fibre optique si votre copropriété est déjà équipée.

Les performances délivrées sont de 100 Mbps symétriques sur le réseau fibre alors que la technologie coaxiale (DOCSIS) ne propose que 6 Mbps en descente et 0,750 Mbps en montée. La technologie DOCSIS est en fin de vie et ses performances ne peuvent être améliorées.

Les débits mentionnés sont ceux mesurables à la prise, c'est-à-dire en connexion filaire.

Nous vous rappelons que la suspension de l'infrastructure coaxiale ALDA et de la technologie DOCSIS 2.0 est normalement

programmée pour l'automne 2022 (ceci concernant la desserte horizontale des copropriétés, le signal TV sera toujours délivré par la fibre optique et la conservation des réseaux coaxiaux verticaux dépendra du choix des copropriétés).

4 Assistance / Présence sur site Sumnet Gie

Ce service d'assistance prévoit que la résolution des incidents par les techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'une problématique privative.

L'ALDA supporte le coût d'assistance auprès des utilisateurs depuis plusieurs années pour couvrir des problématiques ayant pour origine des dysfonctionnements dont la responsabilité n'est pas de son ressort et qui incombe aux propriétaires ou copropriétés.

Nous rappelons ici qu'aucune copropriété n'assure la maintenance préventive de ses réseaux verticaux à notre connaissance malgré les sollicitations répétées de l'ALDA depuis plusieurs années.

Les statistiques à disposition de l'ALDA indiquent clairement que la plupart des incidents déclarés émanent d'une problématique privative (copropriétés ou copropriétaires) comme indiqué dans le bilan de saison introductif.

Il avait été acté par le Syndicat de l'ALDA d'août 2019 que les responsables de ces dysfonctionnements devaient en assumer la charge financière.

Fonctionnement :

Pour la saison hivernale, l'assistance sur site (possibilité de rendez-vous avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.

Procédure à suivre :

1- L'utilisateur contacte la hot-line pour déclarer son incident au 09 72 39 85 29.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h à 20h. Pendant les week-ends : Possibilité de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais le lundi matin.

2- La hot-line référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3- Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hot-line avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le



RÉSEAU INTERNET (suite)

problème. Comme indiqué précédemment, la réparation est imputable financièrement au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété).

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes de leurs clients.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hot-line. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA pour signifier tout dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.

4 Sécurité

Concernant le sujet de la sécurité et des obligations relatives à la loi SARKOZY auxquelles l'ALDA doit se soumettre, nous vous rappelons à nouveau que notre réseau ne dispose plus de portail d'authentification.

Cette absence de portail ne remet en aucun cas en question les obligations auxquelles l'ALDA doit se soumettre à savoir la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privatif.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la *mac address* du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.
- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). Si ceci n'est pas opéré, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la *mac address* du matériel concerné dans notre base de données.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA

SUMNET GIE - GRILLE TARIFAIRE 2021

Prix TTC** Prix HT**

1 - POUR LES ABONNÉS FINAUX ET PROPRIÉTAIRES DE LA STATION		
Réseau fibre optique		
Vente, raccordement et déclaration d'un ONU, contrôle du niveau de signal.	130	108,33
Vente, raccordement et déclaration d'un ONT TELEVES référence 769514, contrôle du niveau de signal, hors promotion.	362	301,66
Vente et nouveau paramétrage d'un ONT de remplacement.	300	250
Déplacement d'un ONT/ONU et déclaration sur un autre PON de la station/référencement modem extérieur*.	80	66,67
Modification des identifiants WIFI (SSID et/ou mot de passe)	95	79,17
Paramétrage d'un service spécifique (domotique, vidéosurveillance etc.)	95	79,17
Coûts supplémentaires relatifs au fibrage normal	-	-
Ajout d'une prise électrique près du modem	Transféré à un électricien	
Déplacement du DTIO dans l'appartement hors cadre de commande initiale	95	79,17
Réseau Câblé et DOCSIS		
Intervention sur site pour vérification signal à la prise	95	79,17
Intervention sur site pour vérification modem	95	79,17
Intervention sur site pour paramétrage WIFI du modem	95	79,17
Intervention sur site pour paramétrage sur un périphérique autre que modem (PC, tablette)	95	79,17
Smartphone, imprimante etc.		
Vente et raccordement sur site d'un modem neuf	245	204,17
Vente d'un modem seul	150	125
Prix de l'échange ou de la mise en place d'une prise data	95	79,17
Prix de l'échange ou de la mise en place d'une prise TV	95	79,17
2 - POUR LES COPROPRIÉTÉS ET SYNDICS		
Réseau Fibre optique		
Changement splitter 64	640	533,33
Changement DTIO suite dégradation	150	125
Réseau Câblé et DOCSIS		
Intervention forfaitaire sur site pour vérification signal au niveau répartiteur étage	216	180
Intervention forfaitaire sur site pour changement d'un répartiteur étage	300	250
Intervention forfaitaire sur site pour rétablissement sur coupure électrique	144	120
Intervention forfaitaire sur site pour vérification et réglage d'ampli d'immeuble	216	180
Remplacement d'ampli d'immeuble	768	640
Autre diagnostic	Sur devis	
3 - POUR LES OPÉRATEURS TIERS		
Vente, raccordement et déclaration d'un ONU et validation de réception de service	180	150
Déplacement d'un ONT/ONU et déclaration sur un autre PON de la station/référencement modem extérieur*.	80	66,67
Prix à la prise de la réception d'un immeuble déployé par un opérateur tiers	12	10
Prix de l'intervention non justifiée pour vérification de continuité de distribution sur réseau ALDA	600	500
La TVA appliquée dans le document est de 20 %, concernant la TVA à 10 % elle sera appliquée en respect de la loi de finance.		

* Modem devant répondre aux normes établies par l'ALDA

** Tarifs en euros



PLAN DE PRÉVENTION COVID-19

Le site d'accueil de la station est bien entendu soumis au respect d'un protocole sanitaire jusqu'à nouvel ordre.

Comme l'été dernier, la gestion des flux doit y être encadrée afin de répondre aux différentes obligations réglementaires en conservant pour objectif de maximiser la protection de notre clientèle et celle de nos employés.

Voici en quelques lignes les vecteurs principaux qui ont été mis en œuvre :

- > **Un plan de circulation** a été défini pour circuler au sein du bâtiment (marquage au sol, signalétique) et la capacité d'accueil maximale a été fixée à 33 personnes simultanément en considération de la surface résiduelle. Le stationnement des personnes n'est pas autorisé dans l'enceinte de ce centre d'information. L'accès au bâtiment fera l'objet d'une régulation en cas de forte affluence.
- > **Le bloc sanitaire demeurera accessible.** Comme cet été, cette ouverture peut être qualifiée de « dégradée » puisqu'un équipement sur deux a dû être condamné pour respecter la distanciation sociale.
- > **Des bornes de distribution de gel hydro-alcoolique** sont implantées à l'entrée (automatique) et à la sortie du hall d'information et sur les quais.
- > **Les luges à bagages sont désinfectées** à l'occasion des opérations de collecte par notre personnel technique.
- > **Le port du masque obligatoire** sur toute la zone (intérieur et extérieur) pour les adultes et enfants de plus de onze ans.

- > **Le port du masque est obligatoire sur les traîneaux** et dans les chenillettes.
- > **L'accès des véhicules** aux quais de déchargement pourra faire l'objet d'une régulation afin d'éviter tout encombrement.
- > **Les amplitudes horaires de nos agents techniques sont étendues** pour permettre des campagnes de désinfection régulières sur les différents points de contact.

Les directives seront susceptibles d'évoluer en fonction des décisions préfectorales.

Le bureau de l'ALDA reste ouvert au public. À noter que le port du masque y est obligatoire et que l'accès y est limité à une seule personne à la fois. Nous vous recommandons cependant de bien vouloir entreprendre vos démarches par téléphone ou par e-mail dans la mesure du possible.

Nous faisons appel au sens civique de chacun pour respecter les différentes directives sanitaires mises en œuvre.

Vous souhaitant de bonnes vacances à Avoriaz.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA





SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2020

Chers Propriétaires,

Cet été nous avons bénéficié d'une météo ensoleillée pour la Semaine des Propriétaires qui a eu lieu du 10 au 14 août; l'Office de Tourisme d'Avoriaz a organisé certaines animations. Toutes les activités se sont très bien déroulées.

La sortie vélo électrique a eu un grand succès – nos efforts physiques ont été récompensés par un arrêt au restaurant du Col de la Joux Verte où un apéritif avec charcuterie et fromage du pays a été servi; nous remercions l'ALDA qui nous l'a offert. Si le nombre de participants continue d'augmenter, l'an prochain nous organiserons deux groupes.

Le vendredi matin le traditionnel tournoi de golf a eu lieu dans une ambiance chaleureuse, avec la participation du Club de golf de Morzine.

Malheureusement, le repas des propriétaires n'a pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires dues au COVID.

Pour le moment, nous ne pouvons pas garantir la soirée propriétaires mi-janvier mais on verra la situation fin décembre.

En attendant, portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement,

JOËL GILBERT
COMMISSION COMMUNICATION ALDA

L'ALDA remercie le magasin MCF pour la location de vélos dans le cadre de cette sortie.



En raison du contexte sanitaire, décision a été prise de ne pas conduire la réunion d'information publique pour cet hiver 2020-2021.

Concernant la préparation de l'AGO de l'ALDA, nous reviendrons vers vous afin de vous informer de la date et la manière dont elle sera assurée.

LA COMMISSION COMMUNICATION ALDA



INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

🔊 INFO DERNIÈRE MINUTE...

Pour la période des vacances de Noël et Nouvel an et jusqu'à nouvel ordre, le domaine skiable restera fermé conformément aux dernières mesures gouvernementales en vigueur.

L'entretien des pistes de ski de fond sera assuré, sous réserve des conditions de neige. Le domaine nordique est accessible gratuitement sur la station d'Avoriaz 1800.

Le ski de randonnée est actuellement autorisé par les autorités et s'effectue sous la responsabilité des pratiquants. La plus grande prudence est demandée aux randonneurs à ski et nous les invitons à se renseigner sur la météo et le risque d'avalanche auprès des services météorologiques. Nous conseillons également l'équipement de matériel de sécurité (DVA, pelle, sonde, sac airbag...).

Pour faciliter la pratique, un damage et une sécurisation des itinéraires seront réalisés sur les secteurs suivants :

- > Au départ d'Avoriaz > montée et descente par la piste de la Bleue du Lac
- > Au départ de Morzine-Les Prodains > montée et descente par la Piste du Crêt
- > Au départ de Montriond > Montée et descente par les pistes des Parchets et de la Combe à Floret. L'itinéraire de montée permettra le passage par le village des Lindarets et le plateau des Lindarets.

Sur ces itinéraires, la pratique de la randonnée sera autorisée de 9h à 16h. Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que le reste du domaine skiable, même fermé, fera l'objet d'activités de préparation (déclenchement préventif d'avalanches, déplacement d'engins...) et comptons sur votre compréhension pour rester sur les secteurs cités au-dessus. Les itinéraires de randonnée, autres que ceux mentionnés ci-dessus, et habituellement proposés sur le domaine skiable resteront quant à eux fermés.

Retrouvez la liste des loueurs de matériel et des professionnels accompagnateurs dans le guide de Noël disponible sur le site internet de l'Office de Tourisme.

Des itinéraires raquettes/piétons sont accessibles et balisés sur Avoriaz 1800.

Retrouvez le guide des balades sur le site de l'Office de Tourisme.

Un service minimal sera assuré sur les zones d'activités proposées de 9h à 16h en sollicitant le service des pistes au 04 50 74 11 13. En dehors de ces horaires et des zones de pratiques autorisées, merci de contacter le 112.

La caisse du centre sera fermée à compter du 22 décembre, mais le personnel de la SERMA sera affecté à la caisse de la piste au sommet du 3S).

POINTS DE VENTE DES FORAITS AVORIAZ Caisses avec hôtesses de vente

- Gares de départ et d'arrivée du téléphérique 3S Prodains Express : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine de Super-Morzine : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Place Centrale : de 8h30 à 16h45 (tous les jours). Ouverture prolongée les samedis pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).
- Résidence Elinka : samedis, dimanches et lundis de 8h45 à 16h45, jusqu'à 19h30 les samedis de vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).

Bornes achat/rechargement/retrait de commandes en ligne

- Caisse Place centrale (24h/24).
- Résidence Elinka (24h/24).
- Gare inférieure télécabine de Super-Morzine (8h30-17h).

Bornes achat uniquement

- Gare inférieure du téléphérique des

Prodains (horaires ouverture du téléphérique).

- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent.

Bornes achat/rechargement

- Gare inférieure du téléphérique des Prodains (salle d'attente/ horaires d'ouverture du téléphérique).
- Parking extérieur Avoriaz (24h/24).
- Accueil station Avoriaz (24h/24).
- ANS Laverie, place des Dromonts (7h30-20h).
- Résidences Pierre et Vacances Amara, Saskia et Hermine (24h/24).
- Résidence Pierre et Vacances Crozats (de 8h à 20h).
- Belambra.

ACHAT DES FORAITS EN LIGNE

- Achat de forfait en ligne et retrait immédiat en borne : votre nouvel achat de forfait disponible en moins de 15 minutes !
- Rechargement de forfait en quelques clics sur l'application **Avoriaz Up & Down**.

DOMAINE D'AVORIAZ

Tarifs en euros	TARIFS INTERNET			TARIFS CAISSE		
	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Jeune Senior ⁽²⁾	Adulte	Enfant ⁽¹⁾	Jeune Senior ⁽²⁾
5 heures	38	29	35	41	31	38
1 jour	45	35	41	48	37	44
2 jours	84	62	74	89	66	79
Montée Prodains Express				7,60	5,40	6,80
Aller/Retour Prodains Express				12,20	8,90	11
Débutant 5 heures				24	24	24
Débutant 1 jour				28	28	28
Débutant 2 jours				51	51	51
« Park and Stash » 1 jour				26,50	26,50	26,50
1 jour piétons - fondeurs				24	24	24
6 jours piétons - fondeurs				102	102	102
1 jour le samedi	34	34	34	37	37	37
2 jours (samedi + dimanche)	61	61	61	65	65	65

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

Tarifs en euros	Jusqu'au 02.04.2021						À partir du 03.04.2021					
	Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽²⁾		Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune Senior ⁽²⁾	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	53	50	40	38	48	45	45	43	34	32	41	38
1 jour	59	55,50	44	42	53	50	50	47	37	36	45	43
2 jours	113	106	85	80	102	95	96	90	72	68	87	81
3 jours	160	151	120	113	144	136	136	128	102	96	122	116
4 jours	207	194	155	146	186	175	176	165	132	124	158	149
5 jours	251	236	188	177	226	212	213	201	160	150	192	180
5 x 1 jour	295		220		265		250		185		225	
6 jours	295	278	221	208	266	250	251	236	188	177	226	213
7 jours	333	313	250	235	299	282	283	266	213	200	254	240
8 jours	368	346	276	260	331	311	313	294	235	221	281	264
9 jours	401	377	301	283	361	339	341	320	256	241	307	288
10 jours	429	403	322	302	386	363	365	343	274	257	328	309
11 jours	456	429	342	322	410	386	388	365	291	274	349	328
12 jours	481	452	361	339	433	407	409	384	307	288	368	346
13 jours	504	475	378	356	454	428	428	404	321	303	386	364
14 jours	526	495	395	371	473	446	447	421	336	315	402	379

⁽¹⁾Moins de 5 ans : forfait gratuit ; support « mains libres » obligatoire : 3€. Justificatif de l'âge obligatoire pour l'obtention du forfait gratuit. Moins de 16 ans : tarif enfant (carte d'identité obligatoire à partir de 12 ans). ⁽²⁾Senior : 65 ans et plus / ⁽³⁾Jeunes : 16 à 19 ans.



INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

Skiez en toute sérénité

Nos mesures sanitaires

(Sous réserve d'évolution réglementaire)

Pour la sécurité et la sérénité de nos personnels et de nos clients dans le contexte COVID-19, nous nous engageons à :

- > Une hygiène renforcée
- > Une distanciation sociale
- > La protection de tous
- > L'information et la sensibilisation

Vous trouverez ci-dessous les mesures applicables pour la prochaine saison d'hiver.

Pour nos personnels :

- > Hygiène renforcée dans les locaux communs.
- > Règles de distanciation physique.
- > Fourniture des éléments de protection personnelle adaptés à leur contexte de travail (masque, visière, paroi de protection, gel hydro-alcoolique...).
- > Port du masque obligatoire dans espaces fermés.
- > Formation spécifique et information interne.
- > Procédure d'identification et de suivi des cas contacts.

Pour nos clients :

- > Désinfection quotidienne des locaux publics et des toilettes.
- > Distanciation sociale dans les files d'attente.
- > Port du masque sur les remontées mécaniques (pas de limitation de capacité des remontées mécaniques à ce jour).
- > Mise à disposition de gel hydro-alcoolique.
- > Information sur le domaine skiable et sur les outils de communication de l'entreprise.



L'application mobile Avoriaz Up & Down permet de limiter les contacts en proposant le rechargement de son forfait de ski directement dans l'application et en indiquant les temps d'attente aux remontées mécaniques en temps réel.

Nous rappelons également que les sports de glisse sont des pratiques extérieures et pour lesquelles le matériel (gants, ski...) favorise le respect des gestes barrières. Pour prendre connaissance sur les conditions d'annulation, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.skipass-avoriaz.com/conditions-de-vente>

TRANSPORTS INTERNES STATION

- **Les traîneaux** sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 5 à 14 € la course en journée selon distance (bagages en sus : 3 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.
- **Les chenillettes** sont disponibles durant les heures de nuit 7 jours sur 7, de 19h à 8h et les jours d'arrivées-départs (week-ends). Le tarif s'entend pour une famille de 1 à 5 personnes avec bagages.

Contact : +33 (0) 4 50 74 01 55

Les transports de la station (traîneaux et chenillettes) fonctionneront avec des protocoles sanitaires adaptés : port du masque obligatoire et désinfection régulière des traîneaux et chenillettes.

Courses en navette-chenillette

Zone	Accueil Route	Place Jean Vuarnet Téléphérique Prodains Express
AMARA FALAISE	9 €	11 €
CENTRE STATION	10 €	10 €
BAS STATION	11 €	9 €

Course en navette dans la station pendant votre séjour (sans bagages) : 10 €/course (1 à 5 personnes) + 2 €/personne supplémentaire.

Traîneaux

QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage)	Accueil Route Centre médical	Place Jean Vuarnet	Parking extérieur	Centre	Pôle enfance	Amara
FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel MiL8	7	12	9,50	8,50	8,50	8
FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Épicéa	7,50	11,50	10,50	7	8	9
ALPAGES : Alpages 1 - Alpages 2 - Bélambra - Magnolias	8,50	12,50	12,50	8,50	9	10
MULTIVACANCES - CROZATS : Capella - anciens Crozats - Crozats Pierre & Vacances - Chalets d'alpages - Acacias	10	14	13,50	10	11	11
FESTIVAL - CENTRE : Office de tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soleil - Snow	8,50	11	12	5,50	8	10
PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariac - Pôle Enfance	8,50	11	12	10	8	10
VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoia Mèlèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants	9,50	9,50	13	7,50	8	11
MÈLÈZES : Mèlèzes 2 et 3 - Cédrat	11	8	15	9	10	12,50
BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taiga - Pas du Lac - Yucca - Cédrella - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express	12	6	16	11	11	14

Supplément bagages : 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2 : 8 €.

Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil-route (+33 (0) 4 50 74 06 45) ou à la Police Municipale (+33 (0) 6 20 85 65 17). Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Pompiers	18	Accueil (Informations)	0450740645
Urgences (pour les mobiles)	112	ALDA (Secrétariat)	0450 741575
Gendarmerie	0450791312	Office de Tourisme	0450740211
Centre Médical	0450740542	Mairie de Morzine	0450790433

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le mardi 15 décembre 2020 au plus tard.

Station ouverte touristiquement à partir du vendredi 18 décembre 2020.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le dimanche 25 avril 2021

Station ouverte aux véhicules à partir du lundi 26 avril 2021



INFOS PRATIQUES

PARKING AVORIAZ

📣 INFO DERNIÈRE MINUTE...

Pour les vacances de Noël et Nouvel an et jusqu'à nouvel ordre :

Les parkings couverts fonctionneront et le parking découvert sera quant à lui fermé. Par ailleurs sur cette période et jusqu'à ouverture du parking découvert, les tarifs du parking couvert seront adaptés : 12 € la journée et 70 € la semaine.

Merci de noter qu'il n'est pas nécessaire de réserver une place de parking jusqu'au 16 janvier. Les tickets sont à prendre sur place le jour de votre arrivée. Les parkings sont ouverts 24h/24.

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 900 places, à 300 m de l'entrée de la station.

Tarifs :

- 70 € la semaine
- 12 € par jour
- 350 € la saison pour les résidents.

Services :

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : 33 (0) 4 50 74 07 76

PARKING COUVERT

Parking de 1 697 places à l'entrée de la station. Couvert et gardé 24h/24 4 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Tarifs :

- 93 € par semaine
- 16 € par jour

Renseignements : + 33 (0) 4 50 74 07 76

Réservation en ligne sur avoriazparkings.com

PARKING DES PRODAINS

📣 INFO DERNIÈRE MINUTE...

Le parking des Prodains et des Lans seront gratuits jusqu'au 19 janvier 2021.

Parking SAGS. Ci-dessous les tarifs appliqués à partir du 20 janvier 2021 :

Durée de stationnement	P0 Courte durée	P1 Longue durée
30 minutes	Gratuit	Gratuit
1 heure	1,30 €	1,30 €
2 heures	2,50 €	2,50 €
3 heures	3,70 €	3,70 €
4 heures	4,70 €	4,70 €
8 heures	6,30 €	6,30 €
12 heures	15,70 €	10,60 €
De 12h à 24h	19,00 €	15,00 €
1 semaine	116,00 €	76,00 €
10 jours	214,00 €	107,00 €
2 semaines	300,00 €	150,00 €
Abonnement saison 2020-2021	270 €	

Tarif préférentiel au parking P1 longue durée pour les stationnements de 7 à 14 jours pour les réservations en prépaiement en caisse ou sur Internet : www.parkingmorzine.com (paiement sécurisé) :

7 jours : 65,00 € • 14 jours : 129,00 €

Point d'accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h et les samedis et dimanches de 8h à 20 h.

Renseignements : 04 50 79 89 48
www.sags.fr

TÉLÉPHÉRIQUE 3S DES PRODAINS

📣 INFO DERNIÈRE MINUTE...

Pour les vacances de Noël et Nouvel an et jusqu'à nouvel ordre :

Le Téléphérique des Prodains est ouvert en tant que transport public pour les piétons. Il permet de desservir l'accès entre Morzine et Avoriaz et ne peut être utilisé que pour des déplacements usuels entre ces 2 stations.

La piste du Crôt desservie par le Téléphérique des Prodains est interdite à la pratique du ski alpin et de la luge. Le personnel des remontées mécaniques est en droit de refuser l'accès au Téléphérique des Prodains à toute personne ne respectant pas les modalités ci-dessus. Le Téléphérique des Prodains est ouvert au public de 7h à 18h avec une rotation de bennes toutes les 20 minutes.

Pour le confort des usagers, les toilettes situées au bas et au sommet de la remontée seront ouvertes pendant l'ouverture du téléphérique. Merci de noter que le port du masque sera obligatoire.

Les caisses des Prodains et la Réception du bâtiment administratif de la SERMA seront ouvertes de 8h30 à 16h30 pour traiter les demandes commerciales et répondre aux questions de nos clients.

La ligne A des navettes locales, qui fait la jonction entre Morzine et le téléphérique des Prodains effectue des trajets toutes les 30 minutes.

- **Gratuit sur présentation de la carte Propriétaire (SERMA)** en cours de validité.

Attention : Le trafic du « Prodains express » est interrompu tous les jours entre 19h30 et 19h55.

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 22h

Le parking découvert de 540 places est à votre disposition. Le stationnement journée est offert pour tout achat en ligne d'un forfait 5 heures ou journée (hors période de vacances scolaires françaises).

- **Navette gratuite Morzine/Prodains/ Morzine ligne A**

Des navettes gratuites circulent de 8h30 à 21h entre les Prodains et Morzine pendant toute la saison hivernale.

Activités sportives et de loisirs

AQUARIAZ

🔊 INFO DERNIÈRE MINUTE...

Conformément aux directives nationales, l'Aquariaz ne pourra malheureusement pas ouvrir ses portes pour les vacances de Noël et Nouvel an. Une ouverture est espérée à partir du 20 janvier 2021 dès que les autorisations officielles auront été délivrées. Dans le cadre d'une ouverture, l'Aquariaz sera ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h et de 17h à 19h30.

AQUAFITNESS

Des cours d'aquafitness sont proposés le matin du lundi au vendredi (une séance détente de 15 minutes en fin de cours est incluse) de 10h30 à 11h30.

Lundi : AquaYoga | Mardi : AquaDynamique | Mercredi : AquaBody | Jeudi : Aquatonic | Vendredi : AquaDetox

1 séance : 13 €

Tickets à acheter pendant les heures d'ouverture de l'Aquariaz. Réservation à l'avance.

AQUASPORT

Location d'appareils cardio aquatique (aquabike, vélo elliptique, tapis de running). Sur réservation à la caisse de l'Aquariaz pendant les heures d'ouverture.

30 minutes : 6 € | Forfait de 3 x 30 minutes : 15 €

CATÉGORIE	TARIFS
Adulte (à partir de 12 ans)	11 €
Seniors (65 et +)	10 €
Enfant 3/11 ans	7 €
Enfant (0/2 ans)	Gratuit



Réservez votre entrée Aquariaz et Aquafitness en ligne sur l'application Affluences qui vous indiquera également la fréquentation en temps réel.

HALTE GARDERIE AVRIZOU

🔊 INFO DERNIÈRE MINUTE...

La crèche Avrizou sera malheureusement fermée pour la période des vacances de Noël et Nouvel an. Elle vous accueillera cependant à partir du mois de janvier.

La Garderie Avrizou accueille les enfants de 6 mois à 5 ans révolus en vacances en famille sur la station d'Avoriaz durant la saison.

Elle est agréée par la Protection Maternelle Infantile et est gérée par une association de type « loi 1901 ». Capacité d'accueil de 40 places et personnel diplômé de la petite enfance : infirmière, éducateur spécialisé, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance.

Ouverture et horaires :

Du mois de janvier 2021 au 23 avril 2021, du dimanche au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Adresse et contacts :

251 Route des Rennes - 74110 AVORIAZ
Téléphone : +33 (0) 4 50 74 24 43
Email : avrizou@avoriaz.com

LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

SEMAINE DE NOËL

DU 19 AU 26 DÉCEMBRE

Un spectacle féerique mêlant sons et lumières pour l'arrivée du Père Noël. Nombreuses activités et animations gratuites pour les familles sur la semaine de vacances.



GRANDE PARADE DE CARNAVAL

DU 6 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

Pendant les vacances de février, le centre du village d'Avoriaz 1800 s'anime tous les jeudis, avec la grande parade. Venez admirer le défilé des chars géants et les mascottes du village guidées par les enfants.



RED BULL INFINITE LINES

AVRIL 2021 (DATE À CONFIRMER)

Red Bull revient en France, à Avoriaz, pour un nouvel événement ski et snowboard freestyle. Il rassemblera les meilleurs riders des deux disciplines en les impliquant dans toutes les étapes du projet. Un retour aux racines qui donnera des ailes aux jeunes talents

